

DEPARTEMENT de la MARNE

MAIRIE d'ECUEIL

51500

tél-fax: 03.26.49.74.00

mairie.ecueil@orange.fr

3, Grande Rue – 51500 ECUEIL

site internet : www.ecueil.com

Conseil Municipal du 12 novembre 2013

Absents : Ahmed GRAINE, Eric GUICHET et Jean-Guy LACOURTE.

1- Modification des statuts du SIEM

Après en avoir délibéré, le conseil :

- . approuve la forme juridique du SIEM passant du syndicat mixte fermé à un syndicat fermé à la carte avec une compétence principale « organisation de la distribution publique d'électricité »,
- . approuve l'intégration de nouvelles compétences dans les statuts,
- . approuve les modifications géographiques des Commissions Locales d'Energies afin de conserver une représentativité de l'ensemble des communes du département pour siéger au Comité Syndical.

2- Restauration du gué et des 2 fontaines

Un projet de restauration du gué et des 2 fontaines est établi par l'Entreprise BATIMENT ASSOCIE, il s'élève à la somme de 43 318.16 € HT, répartie de la manière suivante :

- . fontaine de la place de la mairie : 8 570.15 €
- . fontaine face au gué : 6 260.67 €
- . gué : 28 487.34 €

Le Conseil sollicite une aide financière du Parc Naturel de la Montagne de Reims.

3- Clocheton de la Mairie

Un devis est établi par l'Entreprise BOELLE pour la réparation du clocheton de la mairie et la pose d'un grillage. Il s'élève à 4 235.87 € HT.

Avis favorable du conseil.

4- Retable et piédestaux de l'Eglise

Un nouveau projet de restauration du retable et des piédestaux de l'Eglise, établi par l'entreprise BERINGUER Olivier, est présenté à l'assemblée. Le montant est de 16 500 € HT.

Le Conseil émet un avis favorable et sollicite une aide financière :

- . de la DRAC,
- . du Conseil Régional,
- . du Conseil Général,
- . de l'état dans le cadre de la réserve parlementaire.

5- Cession bail communal

M. PERRIER souhaite céder son bail rural. Il est nécessaire de lui rappeler que la cession ne peut se faire que suivant l'article 411-35 du code rural.

6- Déclassement partiel de la sente dit de la sablière

Le conseil décide d'ouvrir une enquête publique du 6 au 17 décembre et de nommer M. Michel VARRY en qualité de commissaire enquêteur. Il assurera 2 permanences à la mairie.

Questions diverses

- . Doléances de M. Eric MOREIRA concernant les 2 places de stationnement dans la ruelle des Aillys,
- . Achat d'une cuve à fuel et d'un souffleur à feuilles,
- . Demande d'un devis pour l'isolation du plafond de la salle des fêtes.